

---

# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

## SOMMAIRE

Pages

161—Rapport de l'archiviste.....	L'Abbé S.-A. LORTIE.
166—La bizarrerie dans les prénoms.....	Mgr C. LAPLAMME.
173—Bibliographie du Parler français au Canada.....	{ JAMES GEDDES, jr. ADJUTOR RIVARD.
182—Les mots populaires dans la littérature canadienne- française.....	L'Abbé F.-X. BURQUE.
185—Lexique canadien-français ( <i>suite</i> ).....	LE COMITÉ DU BULLETIN.
189—Note de sémantique.....	L'Abbé Émile CHARTIER.
191—Le mot "Télégorum".....	Philéas GAGNON.
192—Livres et revues.....	A. R.-LAGLANDERIE.
197—Questions et réponses.....	A. R.-L.
198—Sarclures.....	LE SARCLEUR.
200—Anglicismes.....	LE COMITÉ DU BULLETIN.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION  
 LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA  
 UNIVERSITÉ LAVAL  
 QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris: H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

# ALPHABET PHONÉTIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, n, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

*g* = *g* dur (*gâteau*); *s* = *s* dure (*sa*); *æ* = *eu* français (*heureux*); *w* = *ou* semi-voyelle (*oui*); *y* = *i* semi-voyelle (*piéd*); *ü* = *u* semi-voyelle (*huile*); *é* = *e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration sonore.

LETTRES NOUVELLES. *u* = *ou* français (*coucou*); *e* = *ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *l* (son voisin de *l+y*, *l* mouillée italienne), *k* (son voisin de *k+y*), *g* (son voisin de *g+y*), *ŋ* (*gn* français de *agneau*). — Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *t*, *d* (sons voisins de *t+s*, *d+z*: c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ti*, *du*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennes: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *æ* (*eu* de *jeune*). — Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *é* (*eu* de *eux*). — Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *â* (*eu* de *peur*). — Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ê* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ũ* (*un* de *lundi*). — Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a'*, *i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:*, *i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *á*, *í*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ[o]* = *o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

## RAPPORT DE L'ARCHIVISTE

---

(Société du Parler français au Canada, séance du 12 décembre 1905)

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La Société du Parler français au Canada n'a pas encore quatre ans d'existence ; ses archives ne peuvent avoir une importance bien considérable. Quoiqu'il en soit, je suis chargé de vous faire connaître ce soir quelles sont nos richesses. Je ne dirai rien de ce que vous connaissez déjà, ni de notre bibliothèque et des volumes précieux qu'elle contient, ni des contributions considérables à l'étude du parler franco-canadien fournies par des collaborateurs distingués, et dont notre *Bulletin* vous a entretenus. Ce qui constitue plus particulièrement la richesse de nos archives, ce sont les manuscrits contenant les travaux exécutés jusqu'à ce jour par la Société. Pour vous en faire apprécier la valeur, il me suffira d'exposer devant vous la méthode de travail que nous suivons dans nos études sur le parler populaire.

Notre plan d'étude comprend quatre opérations : la compilation, la rédaction, la publication, la distribution topographique.

La *compilation* consiste à recueillir les éléments du parler français au Canada, c'est-à-dire, les anglicismes, les archaïsmes, les formes dialectales. Afin que la récolte fût la plus abondante possible, nous avons fait appel à tous les membres de la Société, particulièrement aux cercles d'étude fondés dans quelques collèges de la Province. Ce sont les communications reçues de nos collègues et les rapports des cercles d'étude qui forment les premières pièces conservées dans nos archives.

La *rédaction* consiste à rédiger sur chacun des mots du parler populaire un article lexicologique. Ce travail suppose toute une série d'opérations. D'abord les matériaux recueillis par les membres et communiqués à la Société sont, à leur réception, mis en ordre. Chaque mot est transcrit sur une carte, une fiche, avec les différentes acceptions qu'on lui donne et les exemples particuliers que l'on nous a transmis de son emploi. Nos archives contiennent à peu près 15,000 fiches de ce genre.

Ces mots, mis ensuite par ordre alphabétique, constituent la matière première de nos études et établissent l'ordre suivant lequel nous procédons.

Un comité spécial étudie d'abord chaque forme au point de vue dialectal. Après avoir pris connaissance d'une suite de mots canadiens, commençant par exemple par les lettres *ca*, nous parcourons, dans chacun des vingt-huit glossaires des patois français que renferme actuellement notre bibliothèque, la série des mots commençant par les mêmes lettres. Lorsque nous y rencontrons les vocables canadiens, nous enregistrons sur chaque fiche portant ce vocable les notes que nous jugeons intéressantes sur l'étymologie, les différentes significations, l'usage de ce mot dans les provinces de France. Les revues régionalistes et les œuvres des patoisants sont aussi mises à contribution.

Nous procédons de la même manière dans nos recherches sur le vieux français. Pour ce nouveau travail, nous devons parcourir les sept dictionnaires du vieux français que nous possédons, et enregistrer sur nos fiches les détails que nous trouvons sur les mots encore en usage au Canada. On aura une idée du temps qu'exige ce relevé, quand on saura que sur les mots commençant par les lettres *co*, un seul dictionnaire nous a fait parcourir 250 pages in-quarto.

Enfin, le comité général, qui se réunit tous les lundis, étudie les mêmes expressions au point de vue du français moderne. Littré, Darmesteter, Larousse et les autres dictionnaires modernes sont consultés, et de nouvelles notes sont ajoutées sur chaque fiche selon qu'il est besoin. Le rapporteur du comité trouve donc réunis ensemble, les résultats de toutes les études faites sur chaque mot de notre parler. Il rédige alors un rapport, dont il est fait une dizaine de copies destinées aux membres de l'assemblée générale de la Société, à qui ce travail est soumis.

Dans les séances de l'assemblée générale, les rapports du comité d'étude sont lus, discutés, corrigés s'il y a lieu, puis adoptés. Nos archives renferment 32 de ces rapports, contenant à peu près 1800 articles lexicologiques.

*La publication.*—Après avoir été adopté par l'assemblée générale, un exemplaire du rapport du comité d'étude est transmis au comité du *Bulletin du Parler français*, qui le publie en partie dans ce périodique.

*La distribution topographique.*—La Société du Parler français au Canada n'a pas cru qu'il était suffisant de relever les formes dialectales du parler canadien, de les étudier dans les différentes acceptions qu'on leur donne; elle a pensé qu'il fallait encore chercher à en déterminer l'usage. Voilà pourquoi nous avons tenté de faire la distribution topographique non seulement de chaque forme, mais encore de chaque acception de chaque forme du parler populaire. Nous avons donc dressé, non sans quelque appréhension, un premier bulletin d'observations sur les mots de la lettre A, que nous avons envoyé à tous nos membres. En quelques mois, 228 rapports nous ont été retournés, portant 51,235 observations sur l'usage, dans les différents comtés de la province de Québec, des mots que nous avons étudiés, et nous transmettant 518 formes nouvelles ou acceptions qui ne nous avaient pas été signalées auparavant. C'était un succès qui dépassait toutes nos espérances. Nous avons préparé alors un deuxième bulletin comprenant les mots commençant par la lettre B, avec un supplément pour la nouvelle récolte des mots commençant par la lettre A.

Sur ce bulletin supplémentaire, nous avons reçu jusqu'à ce jour 24,992 observations, qui, ajoutées aux réponses reçues sur le premier questionnaire, forment un total de 76,217 observations sur les mots franco-canadiens commençant par la lettre A.

Les bulletins sur les mots en B, rentrés à ce jour, renferment 68,849 observations. Quelque nombreuses que soient les réponses données à nos questionnaires, nous ne pouvons pas affirmer que notre enquête soit complète. En effet, dans certains comtés, tels que Huntingdon, Missisquoi, Brome, Stanstead, Compton, Drummond, nous n'avons pas encore de collaborateurs. Nous chercherons cependant à en susciter, afin de compléter cette enquête. Les bulletins d'observations reçus, réunis par comté ou par district, seront reliés ensemble et constitueront une des parties les plus importantes de nos archives.

Je ne dis pas la plus importante, car nous avons quelque chose de plus précieux encore. C'est une collection de fiches spéciales que nous avons fait préparer et sur lesquelles nous enregistrons le résultat de tous nos travaux, non seulement le résultat des études, mais encore le résultat de l'enquête sur la distribution topographique. Chaque mot a autant de fiches qu'il a d'acceptions différentes. D'un côté, un espace particulier est réservé à la transcription du mot étudié, à l'acception qu'on lui donne, aux notes recueillies par les différents comités sur l'étymologie et la phonétique, aux points de vue du vieux français et du français moderne, enfin au point de vue dialectal. Au verso, nous avons fait imprimer les noms de tous les comtés de la Province; une colonne spéciale est destinée à recevoir le chiffre indiquant le nombre d'observations reçues sur l'usage de ce mot dans le comté dont le nom est en regard. Nous avons rempli déjà à peu près 2,000 de ces fiches.

Voilà en même temps, Mesdames et Messieurs, et l'inventaire des richesses conservées dans les archives de la Société du Parler français, et l'exposé des études méthodiques qu'elle poursuit sur le parler franco-canadien.

Une chose reste à faire, que nous serions prêts à réaliser en partie dès l'année prochaine, si, en plus des sympathies qu'ils nous manifestent, et dont nous savons apprécier toute la valeur, ceux qui croient que nous faisons œuvre utile, pensaient à nous assurer un concours plus efficace en s'inscrivant sur la liste des membres de notre société, ou sur la liste des abonnés de notre *Bulletin*. En effet, si le trésorier voyait grossir son avoir de leurs cotisations annuelles ou de leurs abonnements, l'an prochain, nous pourrions commencer la publication, en un glossaire spécial, des résultats de tant de travaux.

« Je demande, disait Charles Nodier, si le dictionnaire concordant des patois d'une langue ne serait pas un des plus beaux monuments qu'on pût élever à la lexicologie. »

Notre glossaire serait donc comme un monument élevé à notre langue maternelle. Monument national, qui montrerait que notre langue est bien celle des ancêtres qui jadis apportèrent sur les bords du Saint-Laurent le meilleur de toutes les provinces de France.

Monument solide, qui prouverait aussi que notre langue n'est pas, comme l'ont affirmé des écrivains mal inspirés, un français

altéré, un jargon méprisable, mais un véritable français, populaire sans doute, composé d'archaïsmes, de locutions vieilles et de formes dialectales, mais absolument respectable.

« Aujourd'hui, disait Littré, il n'est besoin que d'entendre parler sans prévention les personnes illettrées, surtout dans certaines provinces (il aurait pu dire au Canada), pour reconnaître dans les mots, dans les locutions, dans la prononciation, des particularités tout aussi légitimes et souvent bien plus élégantes, énergiques et commodes que dans l'idiome officiel. »

A la Société du Parler français, il ne nous convient pas de contredire Littré; nous croyons avec lui, et avec tous les philologues modernes, qu'il ne faut pas dédaigner les vieux mots. Au contraire nous pensons faire œuvre patriotique en les recueillant, en faisant leur histoire, en les réhabilitant: c'est quelque chose du parler de nos pères.

S.-A. LORTIE, p<sup>lre</sup>.

**Fautes à corriger.**—*L'Enseignement chrétien* donne des sujets de devoir en vue de l'examen du Diplôme de grammaire. Dans le numéro du 1<sup>er</sup> novembre (XIV<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 9, p. 606) nous trouvons un exercice de langue française auquel quelques-uns de nos lecteurs aimeront peut-être à se livrer:

« Corrigez les fautes qui peuvent se trouver dans les phrases suivantes: Des berlins invalides attelées d'haridelles efflanquées se disputaient ces voyageurs. TH. GAUTHIER.—L'odorant primevère élève sur la plaine ses grappes d'un or pâle et sa tige incertaine. SAINT-LAMBERT.—La majeure partie du fromage se dissolvit. THÉNARD.—Interdites une chose, on l'aime; proscrivez-la, l'amour va jusqu'au délire. E. PERRIN.—M<sup>lle</sup> Maugeret fit taire cette intempestive partisante des droits de la femme. *Vérité française*.—Pour si âpre que dût être la prochaine bataille, j'étais prêt à l'effronter. LASIES.—Elles ont un triple devoir à accomplir vis-à-vis du travail des jeunes gens, elles doivent le protéger, l'encourager. *Enseignement chrétien*.—Avignon, quels que soient les événements, ne se départit pas de sa superbe indifférence. Il n'a pas l'habitude de lire les journaux du soir. FURETIÈRE.—Il n'est point de rempart que le temps ne dissoude. SCARRON.—Nous marchions au hasard, nous arrétant à tout ce qui pouvait un instant tromper l'inquiétude qui sourdissait au fond de nos cœurs. DU CAMP.—Le vert des forêts poindit comme l'herbe nouvelle; la nature norvégienne fit les apprêts de sa parure. H. BALZAC.—L'anthracite brûle difficilement et ne s'embrase que lorsqu'elle est en grandes masses. PELOUZE. »

**Bazir.**—Ce verbe est relevé, avec le sens de *mourir* dans le parler du Bourbonnais, par M. F. Perot. (*Revue des Traditions populaires*, novembre 1905, p. 480.)

## LA BIZARRERIE DANS LES PRÉNOMS

---

*(Société du Parler français au Canada, séance du 12 décembre 1905)*

---

Deux mots latins plus ou moins rébarbatifs, voilà tout ce qu'il faut de littérature au naturaliste pour nommer savamment une plante ou un animal.

Mais cette appellation, si claire pour les gens du métier, est tout à fait insuffisante s'il s'agit de désigner un individu en particulier. C'est uniquement le nom de l'espèce à laquelle appartient cet individu; celui-ci n'en a pas.

Les conditions se modifient s'il s'agit des animaux domestiques. Ici, en sus du nom spécifique, apparaît souvent un nom particulier qui s'applique exclusivement à une seule entité. Nos chevaux, nos chiens ont leurs noms. Ils les connaissent, ils y répondent, et on s'en sert pour différencier chacun d'eux des innombrables unités de la même espèce.

Gravissons encore un degré dans l'échelle des êtres animés, un immense degré, puisqu'il sépare le règne humain de ceux qui lui sont, j'oserais dire, infiniment inférieurs, et nous arrivons à l'animal raisonnable, à l'homme. Nous trouvons cette fois une nomenclature plus parfaite. A part le nom spécifique commun à tous, nous sommes en présence de noms strictement individuels, invariables, nous distinguant nettement les uns des autres. Ils sont notre propriété personnelle, notre chose inaliénable, quelles que soient les bonnes ou mauvaises fortunes qui nous échoient pendant le cours de notre vie.

Ces noms s'identifient avec la personne. « Notre nom, c'est nous-mêmes, dit de Salverte. Et pour nos amis, c'est un immortel souvenir de tendresse qui nous survit », tout comme il est indifférent ou antipathique pour ceux qui ne nous ont pas connus, ou qui... nous ont trop connus.

Sauf les têtes couronnées et les grands seigneurs, chez la masse des peuples soi-disant civilisés, les noms sont toujours

doubles : le nom de famille et le nom de baptême. Le premier, d'origine assez indéfinie, ne dépend pas de nous. Qu'un Monsieur soit un *Bonenfant* ou un *Malenfant*, qu'une fille soit Mademoiselle *Labonté* ou *Lamalice*, *Lafantaisie* ou *Lalancette*, personne ne songera à leur en faire un compliment ou à les en blâmer.

Il n'en est plus ainsi quand il s'agit des noms de baptême, des prénoms proprement dits. Ceux-ci dépendent exclusivement des personnes qui les ont imposés, et, s'ils sont insignifiants ou ridicules, s'ils forment avec le nom de famille un ensemble biscornu—et cela se voit—le coupable, ce n'est pas l'enfant qui le porte, mais bien le père ou la mère, le parrain ou la marraine qui auront abusé de leur droit au détriment de ceux qu'on pourrait appeler leurs victimes.

Car, de même qu'il y a des assemblages de mots imprégnés de la poésie des êtres qu'ils désignent, de même il y en a d'autres tellement insolites qu'on en reste tout décontenancé. Et si l'on se demande pourquoi ce goût pour les étrangetés, la réponse devra probablement se trouver dans le fait que, pour certaines têtes, le bizarre est tellement voisin de la poésie qu'il finit par se confondre avec elle, et alors, sous prétexte de faire de l'imprévu, on ne redoute pas toujours assez de tomber dans le grotesque.

Au nom de baptême du chrétien doit toujours se rattacher une pensée religieuse. Qu'on y ajoute un autre nom à teinte sentimentale, gracieuse ou mystique, personne n'a rien à dire. Mais aller plus loin et accoler à un nom de saint ou de sainte des dénominations saugrenues, comme *Azade*, *Ustazarde*, *Atchez*, *Normandine*, *Menotte*, *Aquiline*, *Culbate*, *Elsie*, *Elva*, *Elvir*, c'est dépasser d'un grand bout la limite du permis.

Depuis des siècles, les nouveaux baptisés sont obligés par l'Église d'ajouter à leur nom patronymique celui d'un saint choisi dans le martyrologe. Ce saint, ils devront l'invoquer de préférence à tout autre, car c'est sous sa protection que l'Église place l'enfant au moment où elle l'admet dans les rangs de ses fidèles. Voilà sans doute le sens qu'il convient de donner à cette parole de Balzac : « On est nommé là-haut avant de l'être ici-bas. »

Plus de vingt-cinq mille noms sont inscrits au catalogue des saints. Nous n'avons donc que l'embarras du choix. Et si, parmi ces noms, quelques-uns, un grand nombre, ne nous reviennent pas ou sont démodés, il en restera toujours assez pour l'usage des intéressés, même les plus exigeants.

Je viens de parler des noms passés de mode; il y en a, car la mode fait sentir son empire sur les noms presque autant que sur les chapeaux, les robes et les bottines. Dans le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, nous avons eu ici, à Québec, un bon nombre de *Renés*, d'*Attalas*, d'*Eudores*, même de *Cymodocées*. C'était du Chateaubriand tout cru. Dans la même catégorie viendraient maintenant se placer *Graziella*, *Indiana*, *Zénaïde*, *Fridoline*, *Sméralda*, *Éloïse*, *Fleurange*, tous noms littéraires encore en vogue dans de certains milieux. Plus tard sont venus les *Mastaïs*, les *Conroys*, les *Cardinals*, les *Chapleaux*. Nous avons déjà eu les *Montcalms*, les *Cartiers*. Maintenant, dit-on, c'est le tour des *Merciers* et des *Lauriers*, en attendant celui des *Bordens* et des *Moncks*.

Ces manies ne seraient que puérides si elles n'indiquaient pas une mentalité attristante. A ne juger de l'esprit chrétien que par ces aberrations trop souvent répétées, on arriverait à croire qu'il diminue sensiblement parmi nous. Car, en fin de compte, ces patrons terrestres ne valent pas ceux du calendrier, et si quelques-uns d'entre eux sont peut-être capables d'accorder une situation dans l'administration, ils sont absolument impuissants à garantir une place dans le royaume des cieux.

Ces réflexions nous ont été inspirées par la lecture des listes qui sont remises chaque année au Bureau central des examinateurs catholiques. Ces listes sont à la fois intéressantes et affligeantes, par les appellations extraordinaires qu'on y découvre. Elles ne contiennent guère que des noms de demoiselles, les seules à peu près qui se présentent aux examens. Il est possible que la lecture de listes de garçons nous conduisît à un résultat analogue. Cependant je dois dire que les longues, très longues séries de noms d'universitaires et d'écoliers que renferment nos *Annuaire*s, sont loin de présenter ces anomalies en aussi grand nombre. Le microbe de l'imprévu, j'allais dire du cocasse, semble sévir surtout chez la seconde moitié du genre humain. A force de vouloir être délicat ou sentimental, on tombe dans une afféterie bizarre, et l'on oublie les égards, le respect religieux que l'on devrait avoir pour de pauvres victimes innocentes, sacrifiées quelquefois, on dirait de gaité de cœur, à un simple souvenir de lecture.

Permettez-moi de citer quelques-uns de ces prénoms en vogue dans plusieurs de nos campagnes et de nos villes.

Les uns ne sont que des noms masculins féminisés. Ainsi: *Théobaldine*, *Bérenghère*, *Édouardine*, *Alfréda*, *Théophiline*, *Edwina*,

*Isaïde, Anselmie, Andréenne, Basilisse.* On a voulu évidemment donner un saint comme protecteur à une fillette; c'est très bien. Mais pourquoi ne pas prendre simplement le nom du patron lui-même? Cela se fait tous les jours et pour les garçons et pour les filles.

Dans d'autres circonstances, les fillettes (sous prétexte peut-être qu'elles ne sont encore que des demoiselles en herbe) se voient classées, on ne sait trop pourquoi, dans le règne végétal; on dirait les plantes d'un herbier qu'il n'y a plus qu'à ranger et à étiqueter. Voyez plutôt: *Églantine, Astérie, Violette, Rosette, Fleurette, Rosarida, Azalée, Réséda, Dalia.* Quelquefois on ira plus loin, et l'on tentera une excursion dans le domaine de la chimie, pour en revenir avec des noms comme *Résine, Aldéhyde* ou *Arsénie*.

Voulez-vous un peu de géographie? Adressez-vous à Mesdemoiselles *Florida, Louisiana, Corée, Palmyre, Bethsaïde, Philippine, Égypte, Argentine, Corinthe.* En vérité, comment peut-on se décider à donner à un enfant qui ouvre à peine les yeux à la lumière les noms d'*Égypte* ou de *Corinthe*? Je concède que *Florida* dérive plutôt de *Flore* que du nom d'un État de la République américaine. J'en dirais autant de *Louisiana*, féminisation de *Louis*, de *Philippine*, dérivée de *Philippe*, en attendant qu'on évolue définitivement vers *Philippina*. Mais *Égypte* et *Corinthe*, comme noms de baptême, échappent à tous les systèmes imaginables de dérivation ou d'étymologie. Après tout, la marraine a peut-être voulu rappeler le souvenir des vaches, maigres ou grasses, de Pharaon, ou celui des raisins de Corinthe qui n'ont pas de pépins. Pauvre petite filleule!

D'autres noms ont une allure, on dirait horoscopique. Ils laissent comme transparaître d'avance ce que sera ou devra être la future demoiselle. Et si, par hasard, l'horoscope ne se vérifie pas, tant pis pour l'enfant qui aura été nommé à contre-sens.

Voyez Mademoiselle *Rose-Blanche*; elle a un teint de café au lait. Ne vous fiez pas trop au joli nom d'*Adoucilia*; caractère maussade et revêche. *Gratia, Bella, Anne-Belle* seront peut-être piquées de la petite vérole: et alors, adieu la grâce, la beauté. Est-on bien sûr qu'*Auréa* sera aussi dorée que cela? Est-on bien sûr qu'il n'y aura pas un tout petit peu d'alliage? *Aurore* ne saurait rester aurore toute sa vie. Quel contre-sens de s'entendre appeler de ce nom à soixante-quinze ans, alors que ce sera

certainement le crépuscule et la brunante. *Beata* peut fort bien être toujours malheureuse, et quelle mésaventure si *Concorde* se montrait insupportable à tous, y compris son mari !

Mesdemoiselles *Cédélice* et *Dulciana* devront être bien charmantes pour ne pas faire mentir leurs noms, et cette petite *Aiméla* aura fort à faire pour justifier, en tous cas, l'impératif absolu qui l'identifie. Si *Lauréa* tenait consciencieusement la queue de sa classe, si *Étudiante* se délectait dans une grasse paresse, quelle déconvenue pour ceux qui auraient imposé ces noms ambitieux ! *Minerva*, déesse de la sagesse ; voilà qui indique une noble prétention ; mais combien difficile à cette petite *Minerva* de ne jamais oublier son rôle !

Enfin, nous avons rencontré *Maria-Purissima* et nous avons cru un moment que toutes les litanies y passeraient. A vrai dire, cela eût valu mieux que d'appeler les fillettes *Anne-Médias*, *Anne-d'Auray*, *Lice-Amarille*, *Hosanna*, *Doire*, *Édée*, *Vocèda*, *Obélisca* (pourquoi pas *Obélisque*, pendant qu'on y est ?), *Walfréda*, *Exarine*, *Émenciade*, *Anglore*, *Urpide*, *Albaïde*, *Gorgonie*, *Alesmène*, *Guildée*, *Démerise*, *Belsémire*, *Exiline*, *Aquiline*, *Zalpha*, etc., etc.

Nous ne craignons pas d'être taxé d'exagération en disant que tous ces pronoms sont pour le moins étranges. Ils trahissent comme un parti pris de ne pas suivre les sentiers battus et d'avoir des filleules aux prénoms uniques, indiquant en même temps—et on semble y tenir—que la marraine est au courant de la littérature du jour, que les héroïnes des romans lui sont familières, même les plus humbles, celles dont le nom n'apparaît qu'une fois ou deux dans des romans de vingt-cinquième ordre.

On répondra que ces prénoms incroyables ne vont pas seuls, qu'on y ajoute le plus souvent le nom de *Marie*, que ce n'est, tout au plus, qu'une note d'agrément dont on enrichit le nom véritable. Je l'admets. Mais alors pourquoi cette addition, si elle n'est qu'une pure superfétation ? En fait, il n'en est pas ainsi. Dans la famille et partout, *Marie-Dérilda*, *Marie-Auxilia*, *Marie-Exilire* seront tout simplement : *Dérilda*, *Auxilia*, *Exilire*, probablement *Elixir*, et le beau nom de la Reine du ciel passera plutôt, lui, à l'état de note d'agrément. Ce sera beaucoup moins chrétien, mais beaucoup plus chic, plus dans le mouvement.

Toutefois, nous admettons qu'il ne saurait en être ainsi dans les deux cas suivants : La pauvre petite demoiselle à qui on aura donné au baptême l'un des doubles prénoms de *Marie-Zola* ou de

*Marie-Beuve*, abandonnera bien sûr le second pour s'attacher au premier, et elle fera très bien. En effet, on ne doit pas tenir outre mesure à s'entendre appeler Mademoiselle *Zola* ou Mademoiselle *Beuve*. Ne croyez pas que j'invente ces noms à plaisir. Ils sont bien sur les listes des candidates au brevet. Se figure-t-on une semblable aberration de goût et de jugement? On dirait qu'on a confondu quelque part Sainte-Beuve avec un saint du martyrologe, et Dieu sait si ce fameux écrivain était éloigné du calendrier. Et *Zola*, quelle horreur de voir le nom de ce sale personnage accolé à celui de la Reine de la pureté! Virgile a dit des harpies qu'elles souillaient tout de leur infect contact; *Zola* est bien l'une des harpies de la littérature, et cela sent le sacrilège que d'imposer son nom à une chrétienne, lorsqu'on est bien sûr d'avance qu'elle ne méritera jamais cet excès d'ignominie.

Voilà, en raccourci, les réflexions qui viennent d'elles-mêmes à l'esprit en parcourant les listes des noms qu'on donne aujourd'hui à un trop grand nombre d'enfants. Nous croyons qu'il y a là une assez sérieuse réforme à faire. Que l'on impose chez les infidèles un nom quelconque aux nouveaux-nés, il n'y a rien à dire. Ainsi personne ne reprochera à un Canaque de la Polynésie d'appeler son garçon *Crocodile* et sa fille *Noix-de-coco*. C'est affaire de goût. Mais les chrétiens doivent tendre à mieux. Au baptême, on choisit un patron pour l'enfant; c'est un protecteur auprès de Dieu, par conséquent un habitant du ciel. Si l'on veut y joindre un nom plus sentimental, plus vingtième siècle, c'est fort bien, à la condition toutefois qu'on fasse un choix judicieux, qu'on ait le soin de mettre de côté des prénoms à sens odieux comme *Asella*, ânesse, ou *Dolosa*, fourbe, rusée, ainsi que les noms insignifiants, à consonnance déplorable, comme ceux que je vous citais il y a un moment.

Comme conclusion de ce travail, je conseillerais de revenir tout uniment aux beaux noms d'autrefois. Ne craignons pas d'appeler nos filleules : *Agnès*, *Angèle*, *Berthe*, *Brigitte*, *Cécile*, *Élisabeth*, *Gabrielle*, *Isabelle*, *Judith*, *Madeleine*, etc.

Voilà la thèse qu'on m'a demandé de développer devant vous ce soir. Je l'ai fait en toute sincérité et je serais désolé si j'avais blessé quelques susceptibilités légitimes. Si parmi ceux ou celles qui m'ont fait l'honneur de m'écouter, il s'en trouve qui répondent aux prénoms que j'ai particulièrement signalés, qu'ils s'en consolent par l'idée qu'il n'y a pas de leur faute, que leurs parrains

et marraines sont les seuls coupables. Cependant, mettons à profit notre déconvenue et sachons épargner les mêmes désagréments à nos filleules à venir.

La Société du Parler français travaille avec un zèle infatigable, permettez-moi de le dire, à épurer la langue que nous parlons. Elle poursuit à outrance les anglicismes qui la déparent et les barbarismes qui la corrompent. C'est à ce titre qu'elle proteste contre ces prénoms cocasses, à origine introuvable, et qui, trop souvent, ne s'élèvent pas même à la hauteur d'un vulgaire barbarisme. La grammaire nous enseigne qu'il y a des noms propres; le sens commun a le droit d'ajouter qu'ils doivent être toujours raisonnables et chrétiens.

C. LAFLAMME, p<sup>tr</sup>e.

---

**A l'Académie française.**—Dans sa séance publique annuelle du 20 novembre dernier, présidée par M. Paul Deschanel, l'Académie a décerné les prix ordinaires qu'elle accorde, entre autres le prix Théroouanne (4,000 fr.), qui a été distribué ainsi :

Deux prix de 1,000 fr. à : *Études économiques sur l'antiquité*, par M. Guiraud; *le Surintendant Fouquet*, par M. Chatelain. Quatre prix de 500 fr. à : *Jean Talon*, par M. Thomas Chapais; *le Soldat impérial*, par M. Jean Morvan; *l'Allemagne française sous Napoléon I<sup>er</sup>*, par M. Servières; *Notes et documents sur les huguenots du Vivarais*, par le docteur Francus.

Le prix Bordin (3,000 fr.) est divisé en cinq prix, un de 1,000 fr. et quatre de 500 fr.; l'un de ces derniers a été décerné à M. ab der Halden pour ses *Études de littérature canadienne-française*.

« Vous trouverez dans nos listes, a dit le secrétaire perpétuel de l'Académie, M. Gaston Boissier, dans son rapport annuel, deux ouvrages qui nous viennent du Canada, celui de M. Thomas Chapais sur *Jean Talon*, intendant de la Nouvelle-France, et celui que M. ab der Halden intitule *Études de littérature canadienne*. Il y a donc une littérature au Canada français? Oui, messieurs, et si elle n'est pas plus connue, c'est qu'elle est nouvelle; elle date à peine d'un demi-siècle. Jusqu'à cette époque, le Canada avait bien autre chose à faire que de composer des vers ou des romans: avant de se donner le loisir d'écrire, il lui fallait conquérir le droit d'exister. Lord Durham, le haut commissaire envoyé pour y rétablir l'ordre en 1840, disait aux Canadiens: « Vous n'êtes pas un peuple: vous n'avez pas de littérature. » C'était un défi, le Canada l'a relevé, et vous n'avez qu'à lire l'ouvrage de M. ab der Halden pour voir qu'il possède aujourd'hui des historiens qui lui ont raconté les luttes héroïques qu'il a livrées pour rester français, des romanciers, des poètes que l'Académie a plus d'une fois distingués. »

# BIBLIOGRAPHIE

## DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

(Suite)

104.—J.-P. TARDIVEL. *La langue française au Canada*. Dans *le Canadien*, Québec, février et mars 1880, *passim*.

Polémique avec A. GÉLINAS (V. Nos 103 et 105), au sujet de *l'Anglicisme, voilà l'ennemi!* (N° 101.)

105.—A. GÉLINAS. *Échos*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 12 février 1880, t. XI, N° 7, p. 74; 19 février, N° 8, p. 86; 25 mars, N° 13, p. 148.

Polémique avec J.-P. Tardivel (V. Nos 101 et 104). Le mot *orateur*, p. 74; le mot *écuyer*, p. 86.

106.—A. GÉLINAS. *Le titre d'esquire*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 5 février 1880, t. XI, N° 6, p. 62.

Réponse à *la Patrie* (Montréal), qui trouvait « ridicule l'appellation d'esquire ou d'écuyer appliquée à des noms français ».

107.—A. GÉLINAS. *Échos*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 26 février 1880, t. XI, N° 9, pp. 100, 110, 122, 136, 148, 158, 184.

Discussion sur certaines expressions, entre autres *en Canada* et *au Canada*.

108.—A. GÉLINAS. *Échos*. Dans *l'Opinion publique*, 29 janvier 1880, t. XI, N° 5, p. 50.

Sur l'expression *Puissance du Canada*.

109.—Alphonse LUSIGNAN. *A propos du centin*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 25 mars 1880, t. XI, N° 13, p. 146.

« Plaidoyer » pour le mot *centin* (centième partie de la piastre).

110.—Alphonse LUSIGNAN. *Toujours le centin*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 22 avril 1880, t. XI, N° 17, p. 194.

111.—J.-F. GINGRAS. *A bas le centin! Vive le centime!* Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 29 avril 1880, t. XI, N° 18, p. 208.

112.—DIVERS. Articles de polémique s. s., sur diverses expressions canadiennes, dans *la Patrie* (Montréal), *le Constitutionnel* (Montréal), *le Canadien* (Québec), *le Canadien* (Saint-Paul, Minnesota), *la Minerve* (Montréal), 1880, *passim*.

113.—C. LÉPINE. *La vraie origine du terme écuyer*. Dans *l'Opinion publique*, 29 avril 1880, t. XI, N° 18, p. 205.

*Écuyer* serait un américanisme.

114.—A. GÉLINAS. *Échos*. Dans *l'Opinion publique*, 6 mai 1880, t. XI, N° 19, p. 220.

Réponse à C. Lépine (V. N° 113).

115.—A. GÉLINAS. *La langue française à Ottawa*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 20 mai 1880, t. XI, N° 21, p. 241.

Sur le français des employés de l'administration.

116.—Pascal POIRIER. *La langue française et les Anglicismes*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 28 mars 1880, t. XI, N° 12, p. 134.

117.—Benjamin SULTE. *Chronique*. Dans *le Canada*, Ottawa, 19, 20 et 21 avril 1880.

Les mots canadiens nécessaires devraient être admis et sanctionnés par une académie, et il faudrait pour cela un corps autorisé, vu que « l'Académie française n'a pas de contrôle sensible sur notre manière de parler ».

Cf. N° 169.

118.—Benjamin SULTE. *La langue française en Canada*. Dans le *Bulletin de la Société normande de Géographie*, 1880.

Reproduction de la *Conférence* de Worcester (N° 88).

119.—ANON. *La langue française parmi nous*. Article s. s. dans *le Canada*, Montréal, 9 février 1880.

Analyse de la *Conférence* de B. Sulte (N° 88).

120.—ANON. *Liste alphabétique des barbarismes les plus répandus parmi nous, avec les bonnes expressions en regard*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 30 septembre et 14 octobre 1880, t. XI, N°s 40 et 48, pp. 476 et 501.

490 mots étudiés.

121.—J.-A.-N. PROVENCHER. Article dans *la Minerve*, Montréal, 22 octobre 1880.

Le *Globe* (Toronto) conseillait aux Canadiens français d'abandonner leur langue pour entrer dans le courant de la civilisation britannique. L'écrivain de *la Minerve* lui répond et rappelle que la langue nationale a été conservée par maints peuples dans des situations semblables à celle où se trouvent les Canadiens français, par les Magyars en Autriche, par exemple, par les Polonais, par les Bretons, etc. En Suisse, on parle le français, l'Allemand et l'Italien; dans le Royaume-Uni, différents dialectes nationaux; dans l'île Maurice, le français. Loin de disparaître, la langue française, au Canada, s'affermi et gagne du terrain.

122.—R. PÈRE ZACH. LACASSE. *Une mine produisant l'or et l'argent découverte et mise en réserve pour les cultivateurs seuls, par leur ami*, le R. P. Zach. Lacasse, O. M. I., missionnaire des sauvages. Québec (C. Darveau), 1880, in-8, 272 pp.

V. pp. 252-254. L'auteur cite une vingtaine d'anglicismes, tels que *shop, runner, beaté* (beaten), *tough, rough, square, sail, all the same pour moi*, etc., usités surtout parmi les Canadiens revenus des États-Unis.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 21.

123.—J.-F. GINGRAS. *Manuel des expressions vicieuses les plus fréquentes*. Ottawa (MacLean-Roger & C<sup>ie</sup>), 1880, in-8, VI+61 pp.

3<sup>ème</sup> édition du *Manuel* de 1860 et 1867 (Nos 43 et 53).

124.—L'Abbé N. CARON. *Petit vocabulaire à l'usage des Canadiens français, contenant les mots dont il faut répandre l'usage et signalant les barbarismes qu'il faut éviter pour bien parler notre langue*. Trois-Rivières (imprimerie du *Journal des Trois-Rivières*), 1880, in-8, 63 pp.

L'ouvrage comprend un *Vocabulaire* d'environ 660 mots français, dont la connaissance est utile et auxquels les Canadiens français substituent souvent des termes impropres. Chacun de ces mots est défini d'après l'Académie, Littré, Larousse et Bescherelle, et le lecteur est mis en garde contre l'expression défectueuse correspondante : « Blouse, n. f. Chaque trou des coins et des côtés d'un billard. Ne dites pas *poche*. » Ce vocabulaire est suivi d'une *Liste alphabétique des barbarismes les plus répandus parmi nous, avec les bonnes expressions françaises en regard*; ces barbarismes sont au nombre de 420 environ.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 23, ou *KJ '02*, p. 1 315.

125.—Oscar DUNN. *Glossaire franco-canadien et Vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada, avec une introduction de M. Fréchette*. Québec (A. Côté & C<sup>ie</sup>), 1880, in-24, XXV+199 pp.

Le premier, croyons-nous, Dunn a constaté *sans crainte* « l'ingérence des patois français dans le franco-canadien » (Préface, p. XIX, et *Glossaire, passim*);

les mots normands, bretons, picards, berrichons ne l'effraient point : il y voit « autant de certificats de notre nationalité ». Il tient qu'une locution purement canadienne, « que le climat ou les conditions spéciales de vie publique ou privée ont fait naître spontanément », peut être bonne. Quant aux anglicismes, il distingue les tournures et les mots empruntés à l'anglais : les tournures sont « toujours condamnables », mais dans les mots on peut trouver « une augmentation de richesse », si l'on sait les bien choisir. Il revendique le droit de cité pour les archaïsmes : « Nous ne sommes pas tellement riches que nous puissions refuser la vieille monnaie frappée au bon coin. »

Le *Glossaire* contient un relevé de plus de 1750 mots : 1<sup>o</sup> Les mots du cru canadien ; 2<sup>o</sup> les mots employés au Canada et qui se retrouvent dans le patois de quelque province de France ; 3<sup>o</sup> les anglicismes et les expressions vicieuses ; 4<sup>o</sup> les fautes de prononciation qui constituent l'accent canadien ; 5<sup>o</sup> un certain nombre de mots français dont quelques publicistes ont cru devoir condamner l'usage. Pour les mots de la seconde catégorie, l'auteur indique généralement dans quelle province de France on les trouve, et ces indications paraissent être puisées surtout dans les ouvrages de Jaubert, de DuBois, de Le Gonidec, de Grandgagnage, de Corblet, de Rousseau et de Tarbe.

Dunn n'emploie pas de notation phonétique.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 22, ou *KJ '02*, p. 1 314; *Polybiblion*, 1882.

## 1881

126.—Jules-P. TARDIVEL. *La langue française au Canada*. Dans *la Revue canadienne*, Montréal, 1871, t. I (nouvelle série), t. XVII (collection), pp. 259-267.

« Si notre langage est resté français, s'il n'a pas dégénéré en jargon, nous pouvons en rendre grâce au clergé qui a conservé la langue philosophique, et aux classes agricoles, qui ont conservé la langue familière. A nos écrivains, nous devons peu de reconnaissance. . . . L'anglicisme est le grand, le seul véritable ennemi de la langue française au Canada. »

127.—Ernest GAGNON. *Petite causerie*. Dans *la Revue canadienne*, Montréal, janvier 1881, t. I (n. s.), t. XVII, pp. 35-41.

Relevé de quelques expressions populaires : *chemins rendus boulands par une bordée de neige et qui pourraient devenir moulineux s'il venait à poudrer, finir son breda, micoine, manigancer son affaire*, etc., et de quelques anglicismes : *mesurer avec du djime-robett, post-office, smart, bargain*, etc.

128.—Alphonse LUSIGNAN. *Naissances, mariages et décès*. Conférence faite devant l'Institut canadien-français d'Ottawa le 6 février 1881. 1<sup>ère</sup> partie, dans *la Revue de Montréal*, Montréal, novembre-décembre 1880 (paru en février 1881), t. IV, pp. 811-818.

Les noms donnés au baptême. Fautes que l'on commet au Canada en annonçant les naissances, les mariages, les décès.

La publication de la *Revue de Montréal* ayant été interrompue par la mort de l'Abbé Chandonnet, la fin de la *Conférence de Lusignan* parut dans les *Nouvelles Soirées canadiennes*, en 1884. V. N° 154.

128a.—ANON. *Incorrections de langage relevées dans les journaux*. Dans le *Journal d'Éducation*, Québec, 1881, *passim*.

411 incorrections relevées et corrigées.

*Journal d'Éducation*, année 1881, Québec (Léger Brousseau), in-6, 592 pp. Avant 1881, cette revue était publiée dans l'édition hebdomadaire du *Courrier du Canada*.

128b.—ANON. *Pureté du langage*. Dans le *Journal d'Éducation*, Québec, 1881, p. 398.

Reproduction d'un article du *Quotidien*, Lévis, 14 septembre 1881, à propos des *Incorrections* (N° 128a), et réponse.

129.—J.-A. HARRISON. *The Creole patois of Louisiana*. Dans *l'American Journal of Philology*. Baltimore, Maryland, États-Unis, 1881, t. III, pp. 288-293.

Influence du parler acadien sur le « patois créole de la Louisiane ».

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 24, ou *KJ '02*, p. I 316.

129a.—ANON. *Incorrections de langage relevées dans les journaux*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 24 février 1881, t. VII, N° 8, p. 88; 3 mars, N° 9, p. 98; 7 avril, N° 14, p. 167; 21 avril, N° 16, p. 185; 28 avril, N° 17, p. 201.

Cf. N° 128a.

129b.—Benjamin SULTE. *Les habitants canadiens-français*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 10 mars 1881, t. XII, N° 10, p. 113.

Le titre d'*habitant*. Légimité et origine de l'acception canadienne de ce mot.

130.—J.-A. MANSEAU. *Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada*. Québec (J.-A. Langlais), 1881, in-4, XII+118 pp.

Première livraison, la seule parue, contenant, en plus de 500 articles, les mots commençant par A. Nombreuses variantes de prononciation et exemples tirés du langage populaire; on y trouve, grâce aux phrases relevées, des indications sur la morphologie et la syntaxe populaires franco-canadiennes.

Cf. GEDDES, *Can.-Fr.*, p. 24, ou *KJ '02*, p. I 316; N° 130a.

130a.—HIX. *N'exagérons pas*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 29 septembre 1881, t. XII, N° 39, p. 460.

Critique de l'ouvrage de Manseau (N° 130.)

130b.—ANON. Note s. t. et s. s., dans *l'Opinion publique*, Montréal, 14 novembre 1881, t. XII, N° 47, p. 552.

Sur l'expression *lettre enregistrée*, pour *lettre chargée*.

131.—Benjamin SULTE. *La Poésie française en Canada. Introduction*, pp. 1-37, au recueil compilé par Louis-H. TACHÉ, *la Poésie française au Canada*. Saint-Hyacinthe (imprimerie du *Courrier de Saint-Hyacinthe*), 1881, in-8, 288 pp.

V. pp. 23-25. Il n'y a pas au Canada de milieu propre au développement de la langue littéraire.

## 1882

132.—Ernest MARCEAU. *Notre prononciation*. Dans les *Nouvelles Soirées canadiennes*, Montréal, 1882, t. I, pp. 243-248.

L'auteur relève les principales anomalies qui existent dans la prononciation des Canadiens français, spécialement pour les voyelles *a*, *in*, *un*, *ai*, la diphongue *oi*, etc. Il reproche aux Canadiens qui reviennent de Paris leur grassement emprunté.

133.—A. MICHEL. *L'accent français au Canada*. Dans les *Nouvelles Soirées canadiennes*, Montréal, 1882, t. I, pp. 386-391.

« Aucun patois n'existe ici, où tous les Canadiens proprement dits parlent français, quoique avec quelques imperfections. » L'accent est bon, grâce aux maisons d'éducation où se trouvent des professeurs qui ont étudié en France.

134.—Benjamin SULTE. *La Poésie française en Canada*. Dans les *Nouvelles Soirées canadiennes*, Montréal, 1882, t. I, pp. 274-281, 300-315, et 356-364.

Reproduction de l'*Introduction* au recueil de Taché (N° 131).

135.—R. MARTIN. *Bibliographie: la Vie de M. Faillon par l'Abbé Demazures*. Dans la *Revue du Monde catholique*, Paris, 15 juin 1882.

Le critique relève le mot *complexion*, pris, dans le sens anglais, pour *teint*. Le voisinage des Anglais influe sur le langage des Canadiens français.

136.—UN LECTEUR. *Le mot complexion*. Dans *la Revue canadienne*, Montréal, 1882, t. XVIII, pp. 560-561.

L'auteur prétend que le mot *complexion* est français dans le sens de *teint*. (V. Nos 135 et 149.)

137.—Benjamin SULTE. *Habitant et Hivernant*. Dans les *Nouvelles Soirées canadiennes*, Montréal, 1882, t. I, p. 50.

Signification de ces deux mots au Canada.

138.—Ernest GAGNON. *Petite chronique*. Dans les *Nouvelles Soirées canadiennes*, Montréal, 1882, t. I, pp. 195-200.

V. p. 198. L'expression : « Parler l'anglais comme une vache espagnole. »

139.—A.-D. DE CELLES. *Au Canada ou en Canada*. Dans *l'Opinion publique*, 5 octobre 1882, t. XIII, N<sup>o</sup> 40, p. 469.

140.—ANON. *La langue française*. Dans *le Manitoba*, Saint-Boniface, Manitoba, 5 décembre 1882.

Épisode d'une polémique avec le journal anglais *The Free Press* (Winnipeg). Il est important pour les Canadiens français de conserver à leur langue « son caractère officiel et d'en exiger l'usage habituel dans les affaires publiques ».

141.—Octave CRÉMAZIE. *Œuvres complètes*, publiées sous le patronage de l'Institut canadien de Québec. Montréal (Beauchemin & Valois), 1882, in-8, 543 pp. (2<sup>ème</sup> éd., 1897.)

V. p. 40 de la 1<sup>ère</sup> éd. Extrait d'une lettre du 1<sup>er</sup> janvier 1867 : « Ce qui manque au Canada (pour que sa littérature laisse une trace dans l'histoire), c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous écrivons et nous parlons, d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. »

Cf. N<sup>o</sup> 533.

142.—T.-P. BÉDARD. *A propos du mot habitant*. Dans les *Nouvelles Soirées canadiennes*, Québec, 1882, t. I, pp. 39-48.

Étude historique pour justifier l'acception franco-canadienne de ce mot.

Cf. N<sup>o</sup> 500; DU HAILLY, *les Antilles française en 1863, Souvenirs et Tableaux*, dans *la Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1863 : le nom d'*habitant* était aussi donné aux premiers planteurs des Antilles.

143.—Th. DE PUYMAIGRE. *Glossaire franco-canadien, etc.*, par Oscar Dunn. Dans *le Polybiblion*, Paris, 1882.

Compte-rendu du *Glossaire* de Dunn (N° 125). « Cet idiome est resté le nôtre, est resté celui que nous parlions au moment de la cession; il ne s'y est point créé de patois; seulement, séparé de la mère patrie, il s'y est mêlé des locutions vicieuses et il y a eu d'inévitables altérations dans la manière de prononcer quelques mots. »

144.—JEAN. *De l'Étude de la langue française*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 13 juillet 1882, t. XIII, N° 28, pp. 325-326.

Le français est « mieux parlé et mieux écrit au Canada qu'il y a vingt ans ».

145.—Emmanuel BLAIN-DE-SAINT-AUBIN. *Expressions à noter*. Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 22 juin 1882, t. XIII, N° 25, p. 290; 9 novembre, N° 45, p. 528.

P. 290. Le mot *bande*: « Lorsqu'on dit: *la bande de musique de M. Vézina*, on emploie une expression française. » Cf. N° 149.

(*La Minerve*, Montréal, 6 juillet 1882, prétend que *bande* n'est pas français en ce sens. V. *l'Opinion publique*, t. XIII, N° 27, p. 314.)

P. 528. Les mots *poste* et *station*.

146.—Benjamin SULTE. *Histoire des Canadiens français*. Montréal, 1882-1884, in 4°, 8 vol.

T. III, pp. 67-68. L'éducation des filles.

T. III, p. 114. Pureté et archaïsme de la langue des Canadiens français.

T. V, p. 125. Citation de Le Clerc (N° 4).

T. V, p. 128. Citation de Charlevoix (N° 4).

T. VII, p. 97. La langue française fut respectée lors de la capitulation.

T. VII, pp. 110-111. Les conditions de la capitulation ne furent pas respectées; on envoya au Canada des gouverneurs qui ne savaient pas le français.

(M. Sulte nous écrit: « Je dis, p. 97, que la langue française était garantie par la capitulation de Québec. C'est une erreur. La langue n'a pas été gênée après la cession—voilà ce que je devais dire. A la p. 111, je répète cette erreur. »)

T. VII, p. 119. La langue de *la Gazette de Québec*.

T. VII, pp. 150-154. Origine des premiers Canadiens. Origine de la langue parlée au Canada. La langue française était moins bien parlée à Paris que dans les régions d'où partirent les premiers colons. La prononciation actuelle des Canadiens se rapproche surtout de celle des Français du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle. La langue n'a pas dégénéré subitement après la cession. Beaucoup d'anglicismes s'y sont glissés cependant. L'auteur cite Lambert (N° 9), discute l'opinion de J.-J. Ampère (N° 36), rappelle le mot de Moore (N° 13). L'impropriété des termes dans le langage des Canadiens français.

(Sur l'origine des premiers Canadiens, M. Sulte nous écrit: « Mes récentes études n'admettent pas les Bretons parmi nous. Nous sommes sortis de la Picardie, de la Beauce, du Perche, de la Normandie, de l'Île-de-France, de l'Anjou, de la Touraine, du Poitou, de la Gascogne... Ces pays avaient une uniformité de langage presque absolue. C'est le berceau de la langue française. De plus il n'y avait ni pasteurs, ni herbagers, ni vigneron, mais des cultivateurs de grains et de légumes—en même temps forestiers—ce qu'il fallait en Canada. »)

T. VIII, pp. 18-19. Le parlement de 1792. Lutte des Canadiens français pour la conservation de leur langue comme langue officielle.

T. VIII, p. 143. L'accent canadien-français n'est pas purement normand, bien qu'il s'en rapproche. Uniformité du langage au Canada.

T. VIII, p. 150. La conservation de la langue des Canadiens français est la garantie de leur avenir national.

## 1883

147.—Emmanuel BLAIN-DE-SAINT-AUBIN. *Expressions à noter.* Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 8 février 1883, t. XIV, N° 6, pp. 61-62; 1 mars, N° 9, p. 97; 29 mars, N° 13, pp. 148-149; 26 avril, N° 17, p. 193; 17 mai, N° 20, p. 229; 31 mai, N° 22, p. 253.

P. 61. « Sur certains mots dont on se sert dans le langage parlementaire. » On devrait garder le mot *orateur*, pour désigner le président de la Chambre. *Mover* et *seconder* se traduisent très bien par « auteur de la motion et son second ».

P. 97. Sur le mot *orateur*. « Nous devons dire: *Orateur*, et non point *Président*. »

P. 148. « Faisons savoir à MM. les Académiciens que *pouvoir d'eau* est beaucoup plus expressif que *chute d'eau*; mais contentons-nous de dire *chute d'eau* et admettons—bien que cette admission (sic) soit pénible—que *pouvoir d'eau* n'est pas une expression française. Il faut traduire *endorsment of the letter* par l'intitulé de la lettre, et non pas l'*endos* ou l'*endossement de la lettre*.

P. 193. Sous-titre: *Réhabilitation de certains mots.* Les mots *bill*, *comité*, *jecture*, *bureau de santé*.

P. 229. Sous-titre: *Sur certaines expressions en usage à la Bourse.* Traduction de *to water a stock*, *watered stock*, *watering a stock*: *majorer des actions*, *actions majorées*, *majoration des actions*.

P. 253. Sous-titre: *Côté des dames.* Termes de magasin: *Corded silk*, soie à côtes; *floss*, soie plate; *twist*, soie torse ou torsade; *trimmings*, garnitures de soie; *duck*, toile de coton; *shirting*, madapolam.

148.—C.-E. R. *La langue française.* Dans *l'Opinion publique*, Montréal, 1 février 1883, t. XIV, N° 5, p. 52.

Diverses expressions vicieuses sont relevées. Le Président du Conseil Législatif ne dit plus *seconder*, mais *appuyer*, en parlant d'une proposition: « Nous félicitons le Président du Conseil de donner ce bon exemple et de parler français même en Chambre. »

(la suite prochainement)

# LES MOTS POPULAIRES

DANS LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

*Abréviations* : A. C. = *Les Anciens Canadiens*, par P.-A. de Gaspé (édition Cadieux & Derome); M. = *Mémoires*, par le même; J. R. D. = *Jean Rivard le Défricheur*, par Gérin-Lajoie; D. M. = *Deuxième Mine*, par le R. P. Lacasse; N. M. = *Nouvelle Mine*, par le même.

(Suite)

**Rinssarde.**—« Pas trop fier de la *rinssarde* qu'il avait reçue, il pousse Toussaint devant la justice. » M., p. 445.

**Riper.**—« La contestation ayant duré quelque temps, il s'en est suivi que je vous ai *ripé* tous vos marbres. » M., p. 149.

**Rogne.**—« Ça, monsieur, c'est de la belle canaille : c'est *rogne* jusqu'au fin bout des doigts. » D. M., p. 82.

**Ronge.**—« Je mange mon *ronge* et je mordrais sur le fer. » M., p. 430.

**Sagamité.**—« Vous auriez dû épargner mon moulin à farine; mes malheureux censitaires n'auraient pas été réduits à faire bouillir leur blé pour le manger en *sagamité* comme font les sauvages. » A. C., p. 251.

**Saint-épais.**—« Un de ces gros *saint-épais* comme il s'en trouve partout. » M., p. 68.

**Salois.**—« J'en ferons un bon *salois*. » A. C., p. 26.

**Sangris.**—« Le père Chouinard déclara, en se faisant claquer la langue, qu'il n'y avait personne au monde capable d'apprêter un *sangris* comme M. Philippe. » M., p. 415.

**Snoque.**—« Le cartel pour le jeu venant de votre part, j'y consentis volontiers, et nous nous mîmes à jouer à la *snoque*. » M., p. 149.

**Soldares.**—« Avancer comme font les *soldares* en ligne de bataille. » A. C., p. 215.

**Sorouè.**—« Il ventait un gros *sorouè*. » A. C., p. 24.

**Sucrier.**—« Les *goudrelles* sont les coins que le *sucrier* enfonce au-dessous des entailles qu'il fait aux érables, pour recevoir la sève. » A. C., p. 68.

**Tailler.**—« Le père Landry et ses enfants s'étaient empressés d'offrir leurs services à Jean Rivard pour *tailler* et *lever* sa grange. » J. R. D., p. 115.

**Tapin.**—« Ça voulait dire : tu recevras un *tapin*. » M., p. 70.

**Tassage.**—« Ce n'est rien comparé aux soins et aux efforts qu'exigent le *tassage* et le *brûlage* de l'abattis. » J. R. D., p. 81.

**Tiande.**—« Un tas de *vêtes* qui ne valent pas les bonnes *tiandes* de morue fraîche que l'on mange sur les bords de Terre-neuve. » A. C., p. 55.

**Tire.**—« Puis vint le tour de la *tire*. » J. R. D., p. 57.

**Tirer.**—« Autrefois, sur la même terre, je nourrissais à peine huit vaches que je *tirais* par la queue dans le printemps ; maintenant j'en *tire* dix-sept par les trayons, et je trouve que c'est plus profitable. » D. M., p. 73.

**Tocson.**—« Le bœuf fonce sur elle, et de ses cornes—car c'est toujours un bœuf à cornes, jamais un *tocson*—il la soulève de terre. » N. M., p. 234.

**Tondre.** Voir **Batte-feu**.

**Tourtière.**—« Ces billots servaient aussi à hacher la viande pour les *tourtières* et les pâtés des jours de fête. » A. C., p. 265.

**Trainé.**—« J'ai vu conduire McLane sur la place d'exécution : il était assis le dos tourné au cheval, sur une *trainé* dont les *lisses* grinçaient sur la terre et les cailloux. » A. C., p. 206.

**Trémontade.**—« Parlant tout seul comme un homme qui aurait perdu la *trémontade*. » M., p. 424.

**Trempette.**—« Pendant que nos deux *sucriers* savouraient ainsi leur *trempette*. » J. R. D., p. 57.

**Tricolor.**—« Je ne marchais plus qu'en *tricolorant*. » A. C., p. 232.

**Tuque.**—« Un habitant, le chef orné d'une *tuque* de deux pieds de longueur, était arrêté, debout dans sa *trainé*. » M., p. 134.

**Varveau.**—« Pierre Gagnon avait fabriqué une espèce de seine, appelée *varveau*, qu'il tenait en permanence. » J. R. D., p. 97.

**Veillée.**—« Cette *veillée*, qui devait être si amusante, fut donc une cause de chagrin et de regrets pour nos jeunes amoureux. » J. R. D., p. 147.

**Veilleux.**—« Les lumières, dans les maisons des *veilleux*, vous offusquent et vous brûlent la vue. » M., p. 429.

**Vêtes.** Voir **Tiande**

**Vire-main.**—« Tombant sur eux à coups de casse-tête, ils en abattirent trois d'un *vire-main*. » A. C., p. 57.

**Volier.**—« D'immenses *voliers* de canards sauvages traversent le ciel. » J. R. D., p. 94.

**Volontaire.**—« Car, voyez-vous, j'étais un *volontaire* et on m'avait enterré sans cérémonie. » M., p. 429.

**Wawaron.**—« Fatigués d'entendre le coassement des grenouilles et le beuglement des *wawarons*. » J. R. D., p. 96.

F.-X. BURQUE, p<sup>tr</sup>e

**Vieille prononciation.**—*Le Maître phonétique* (octobre 1902, p. 116), donne un essai de reconstitution d'une fable de La Fontaine avec la prononciation du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette transcription phonétique est fort intéressante, et nous regrettons de ne pouvoir, faute d'espace, la reproduire en entier (*le Maître phonétique* emploie l'alphabet de l'Association phonétique internationale dont il est l'organe) :

*ā savētyé cātwhè du mātē jusk ó swè:r*  
*s étwhè mèrvèlè dè lè vwè:r,*  
*mèrvèlè dè l ui; i fèzwè dé pá:sà:jè.....*  
 .....  
*sō vwèzē, ó kōtrè:r, étā tu kuzu d ó:r*  
*cātwhè pé.....*

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

**Chèche** (*cèc*) adj. m. et f.

|| Sec, sèche.

DIAL. *Chèche* = sec, sèche, Normandie, ROBIN, MOISY; Centre, JAUBERT; sèche, Maine, DOTTIN, MONTESSON. « Ils n'ont point de brique *chèche* », THOURY, *Montfort-le-Rotrou*.

**Chécher** (*cécé*) v. tr. et intr.

|| Sécher.

DIAL. *Chécher* = m. s., Centre, JAUBERT; Maine, DOTTIN, MONTESSON.

**Chécheresse** (*cécès*) s. f.

|| Sécheresse.

DIAL. *Chéchesse* = m. s., Centre, JAUBERT.

**Caracoler** (*karakôlé*) v. intr.

|| Serpenter (en parlant d'un chemin).

**Chenâiller** (*ená:yè*) v. intr.

|| Courir, se sauver; aller très vite.

DIAL. *Chenâiller* = mener une vie de misère, une vie de chien, Centre, JAUBERT; *chenâiller*, v. tr. = traiter quelqu'un comme un chien, lui donner des coups de fouet ou de bâton, Normandie, DELBOULLE; = manger avidement, *ibid.*, MAZE.

FR.-CAN. *Chenâiller* = courir aussi vite qu'un chien.

**Cheniquer** (*cniké*) v. intr.

|| Renoncer à une entreprise, céder, se dérober.

FR. POP. *Cheniquer* = boire, dérober.

ÉTYM. *Cheniquer* ← ang. *to sneak*, m. s.

**Chenu** (*enu*) adj.

1° || Pauvre, miserable. *Ex.*: Une maison *chenue* = de chétive apparence.

2° || Petit, de peu de valeur. *Ex.*: Un discours *chenu*.

3° || Avare, mesquin, qui a l'esprit étroit, un vilain caractère.  
*Ex.* : Il faut être *chenu* pour agir de la sorte.

VX-FR. *Chenu* = devenu blanc par l'âge, blanchi, DARM.

FR. POP. *Chenu* = de qualité supérieure, DARM.

DIAL. Le sens pop. fr. se retrouve dans la Normandie, *Bull. des P. N.*, 134, *Rev. des P. pop.*, I, 47, DELBOULLE, DU BOIS, la Picardie, HAIGNERÉ, la Bresse, GUILLEMAUT, le Centre, JAUBERT, l'Île-et-Villaine, ORAIN. TIMMERMANS écrit : « EN Normandie, au Canada, et au Centre, *chenu* a le sens de fort solide, cossu, riche. » Cette acception n'a pas été relevée ici.

**Check** (*teék*) s. m.

1° || Chèque. *Ex.* : Un *check* de cent piastres.

2° || Bulletin de bagages. *Ex.* : Un *check* de valise.

3° || Étiquette. *Ex.* : Mettre un *check* sur une pièce de drap.

4° || Fausse rène. *Ex.* : *Check de bride*.

5° || Frein. *Ex.* : Mettre un *check* à qqun = lui mettre un frein, le contenir, le tenir en échec.

6° || Poussée (au jeu). *Ex.* : Donner un *check* à qqun.

**Checkage** (*tehekà:j*) s. m.

1° || Étiquetage. *Ex.* : *Checkage* des marchandises.

2° || Enrènement. *Ex.* : *Checkage* d'un cheval.

3° || Pointage. *Ex.* : *Checkage* d'une facture, d'une liste, des absents.

4° || Enregistrement. *Ex.* : *Checkage* des bagages.

5° || Poussée (au jeu). *Ex.* : Le *checkage* est défendu.

**Checker** (*teké*) v. tr.

1° || Enregistrer. *Ex.* : Faire *checker* son bagage.

2° || Étiqueter, marquer. *Ex.* : *Checker* la marchandise.

3° || Enrêner. *Ex.* : *Checker* un cheval = l'enrêner, fixer les rênes dans un anneau de manière à lui tenir la tête relevée.

4° || Arrêter, maîtriser, calmer. *Ex.* : *Checker* qqun = le tenir en bride, le maîtriser.

5° || Vérifier. *Ex.* : *Checquer* un compte, une addition, des signatures.

6° || Pointer. *Ex.* : *Checquer* les absents, une liste électorale, une facture.

7° || Surveiller. *Ex.* : *Checquer* qqun pour qu'il ne fasse pas de mauvais coups.

8° || Pousser de l'épaule (au jeu).

**Chérant** (*cerā*) adj.

|| Qui vend cher. *Ex.*: Ce marchand est bien plus *chérant* que l'autre.

DIAL. *Chérant* = m. s., qui surfait sa marchandise, Saintonge, ÉVEILLÉ; Poitou, FAVRE; Berry, LAPAIRE, JAUBERT.

**Cherche** (*cère*), **charche** (*caire*) 2<sup>e</sup> pers. s. de l'imp. de *chercher*.

|| Je n'en sais rien, c'est à savoir. *Ex.*: Savez-vous quelle heure il est?—*Cherche!* = je ne le sais pas, il est impossible de le savoir, je me le demande moi-même.—*Cherche* si i' va venir = c'est à savoir s'il viendra.

**Cherchement** (*cèrcēmā*), **charchement** (*càrcēmā*) s. m.

|| Action de chercher.

VX FR. *Cherche*, s. f. = m. s., DARM. «Les sceptiques disent qu'ils sont encore en *cherche* de la vérité», MONTAIGNE, II, 12.

DIAL. *Cherche*, s. f. = m. s., DARM. «Les mussa dessoubz trousseaux de lin et de chanvre et ne les peuvent trouver pour *cherchement* qu'ils feissent,» *Le livre du chevalier de la Tour-Landry*. Bibl. Elzév., p. 172, cité dans Jaubert.

**Chesse** (*cès*) adj. m. et f.

|| Sec, sèche.

DIAL. *Chesse* = sèche, Centre, JAUBERT.

**Chesser** (*cesé*) v. tr. et intr.

|| Sécher.

DIAL. *Chesser* = m. s., Centre, JAUBERT.

**Chesseroesse** (*cesrès*) s. f.

|| Sécheresse.

DIAL. *Chesseroesse* = m. s., Centre, JAUBERT.

**Chétit** (*céti*), **chétite** (*cétil*) adj. m. et f.

1<sup>o</sup> || Chétif, chétive.

2<sup>o</sup> || Malicieux, coquin, vaurien. *Ex.*: C'est un *chétif*.—Du *chétif* monde.

3<sup>o</sup> || Malade. *Ex.*: Elle est ben *chétite* = bien malade.

FR. *Chétif*, *-ive*, adj. = de pauvre condition, d'apparence débile, de peu de valeur, DARM.; = vile, méprisable, BESCH.

DIAL. *Chétif* = malade, Saintonge; Berry, LAPAIRE; = malheureux, Bas-Maine, DOTTIN; = de mauvaise qualité, Bresse, GUILLEMAUT; Normandie, MOISY A. N.

**Chitit** (*çiti*), **chitite** (*çitit*) adj. m. et f.

|| (Syn. de *chétit*, *chétite*.)

**Chétiment** (*cètimā*) adv.

|| Chétivement, misérablement. *Ex.*: Comment ça va-t-il?—  
Ça va toujours, mais ben *chétiment*.

**Chitiment** (*çiṭimā*) adv.

|| Chétivement, misérablement.

**Cheuz** (*cé*) prép.

1° || *Chez*. *Ex.* *Cheuz* nous = chez nous, chez moi.

VR FR. *Cheuz* = chez, LA CURNE, VAUGELAS, *Rem.*, III. « Le reste se retira à confusion, qui ça qui là, chacun *cheuz* soi », *Satyre Ménippée*.

DIAL. *Cheux* (*cé*) = chez, Normandie. *Rev. des P. pop.*, I, 74, ROBIN, MOISY, DELBOULLE, DU BOIS, MAZE; BRESSE, GUILLEMAUT; Centre, JAUBERT; Picardie, CORBLET; Bas-Maine, DOTTIN; Saintonge, ÉVEILLÉ; Poitou, FAVRE. « Mon Dieu, je n'avons étugué comme vous. Et je parlons tout dret comme on parle *cheuz* nous », MOL., *F. sav.*

2° || La famille, les gens de chez, la maison de. *Ex.*: Les gens de *cheuz* nous = ma famille, les personnes qui demeurent chez moi.—*Cheuz eux* = sa maison, leur maison.—*Cheuz* vous sont ben? = votre famille est-elle en bonne santé?

DIAL. *Cheuz* = m. s., Saintonge, ÉVEILLÉ, Poitou, FAVRE.

**Chuz** (*cu*) prép.

1° || *Chez*.

DIAL. *Chuz* = chez, Picardie, CORBLET.

2° || La famille de, les gens de chez, la maison de. (Voir *cheuz* 2).

**Chez** (*cé*) prép.

|| La famille de, les gens de chez, la maison de. (Voir *cheuz* 2).

**Chétiver** (*cétivé*) v. int.

|| Devenir chétif, s'amaigrir.

VR FR. *Chétiver* = être malheureux, GODEFROY; épargner, économiser un peu trop, BOS; v. a. = assujettir, captiver, rendre esclave, EIDEM; *se chaitiver* = se plaindre, s'affliger, devenir chétif, COTGRAVE, LA CURNE.

DIAL. *Chétiver* = épargner, Haut-Maine, MONTESSON.

## NOTE DE SÉMANTIQUE

---

Un collaborateur du *Bulletin*, actuellement à Athènes, nous écrit une lettre dont nous croyons pouvoir publier le passage suivant.

Je trouve, dans une revue publiée ici sous les auspices de l'archevêque catholique et la direction de son chancelier, *Armonia*, (t. III, N° 10), une note, qui me paraît digne d'attention et dont je vous communique une traduction aussi fidèle que possible.

« Dans le sens littéral et *obvie* », cette expression est assez souvent employée. Un collaborateur traduit actuellement pour la revue un ouvrage français sur les divers titres que l'Évangile et la patristique donnent à Pierre et à ses successeurs; dans le texte se rencontre cette formule. La tournure grecque dont se sert le traducteur se rendrait avec assez de précision par « dans le sens qui se présente immédiatement à l'esprit ». Là-dessus, M. le professeur Valvis, de l'Université d'Athènes, fort renseigné à la fois sur le grec ancien et moderne, le latin, l'italien, le français, l'anglais et l'allemand, rédige en note l'observation suivante :

« L'épithète *obvie* ne se rencontre dans aucun lexique de la langue française, pas même dans les plus considérables, ceux d'Émile Littré et de Pierre Larousse. Le dictionnaire de Littré (t. III, p. 786, colonne 3) enregistre le verbe *obvier* seulement et le traduit par *prévenir un mal, un inconvénient*. Celui de Larousse (t. XI, p. 1509, colonne 1) contient aussi le verbe *obvier* avec le sens de *porter remède d'avance*; l'épithète *obviable* l'accompagne, suivie de la traduction *à quoi l'on peut obvier* et de l'observation *peu usité*. Que signifie donc cette épithète *obvie*, telle que contenue dans notre texte? Après avoir longtemps réfléchi, je me suis enfin souvenu que l'anglais possède l'adjectif *obvious*; outre ses autres sens, il signifie *facilement découvert, vu ou pensé, qui tombe immédiatement sous la prise de l'œil ou de l'esprit, facile à juger, évident*. Le grand dictionnaire anglais de Webster (édition de 1882, p. 504) nous apprend ceci: « *Obvious* (Lat. *obvius*—Espagn. *obvio*—Ital. *ovvio*). Easily discovered, seen or understood; readily perceived by the eye or the intellect; plain; evident. » A n'en pas douter,

ce sens attribué à *ovvie* est bien celui que comporte notre texte. Puis, en consultant le dictionnaire italien de Melzi (Milan, 1894), on remarque que l'épithète italienne *ovvio*, mentionnée par Webster, signifie *clair, facile à comprendre, naturel, qui vient tout seul*. Ainsi on dit, en italien, *risposta ovvia*, c'est-à-dire *réponse naturelle* : expression qui, traduite par *réponse ovvie*, serait certainement difficile à comprendre. »

Le professeur termine par cette réflexion : « J'ai cru bon de rédiger cette note au profit des lecteurs de notre revue, parce qu'elle s'applique à une expression non contenue dans les dictionnaires français et obscure même pour ceux qui possèdent le mieux la langue française, comme je l'ai constaté par ma propre expérience. »

Cette note est due à l'une des plumes les plus autorisées de cette Université d'Athènes où les études philologiques se poursuivent avec tant de vigueur. Seulement on peut se demander pourquoi l'auteur ne souligne même pas la parenté de cette locution avec le latin.

ÉMILE CHARTIER, p<sup>lre</sup>.

---

**Revue des Poètes.**—La *Revue des Poètes*, que dirige à Paris M. Eugène de Ribier, entre dans sa neuvième année. On ne saurait trop recommander la lecture de ce périodique à ceux qui veulent suivre le mouvement poétique français. Chaque numéro contient un ou deux articles de fond sur les poètes et la poésie, un grand nombre de pièces de vers inédites et choisies, des comptes rendus, des échos et nouvelles et des notes sur la vie poétique. A l'avenir, la *Revue des Poètes* tiendra aussi ses lecteurs au courant du mouvement poétique canadien-français. La revue forme chaque année un superbe volume de près de 300 pages. On peut s'abonner en s'adressant à M. A. Rivard, casier 221, Québec. (Abonnement annuel : Union postale, \$1.50.)

## LE MOT "TÉLÉGORUM" (1)

---

Cette expression est employée par les Canadiens français, pour désigner un chant dont on ne comprend pas les paroles. On dit, par exemple : « Il nous a chanté un beau *télégorum* ! » ou : « Nous en a-t-il chanté un *télégorum* ! » Cette locution ne va pas sans une petite pointe de malice à l'adresse du chanteur.

L'origine de ce mot remonte à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi les vieilles chansons de l'Écosse, une des plus populaires dans les *High lands* est celle qui a pour titre *Tullochgorum*, du nom d'un *reel* ancien bien connu des Écossais, et dont les mots sont du Rév. John Skinner. Robert Burns, le célèbre poète laboureur écossais, ayant en sa possession un exemplaire du *Scots Musical Museum* de Johnson, en quatre volumes, in-octavo, appartenant au Capitaine Riddell, y écrivit à la demande de celui-ci, en marge de la plupart des chansons qui composent ce recueil, ses observations et ses remarques. En marge de la chanson appelée *Tullochgorum*, il mit la note suivante :

« This, first of songs, is the master-piece of my old friend Skinner. He was passing the day at the town of Cullen I think it was, in a friend's house whose name was Montgomery. Mrs Montgomery observed *en passant*, that the beautiful reel of Tullochgorum wanted words, she begged them of Mr Skinner, who gratified her wishes and the wishes of every lover of Scottish song, in this most excellent ballad. These particulars I had from the author's son, Bishop Skinner, at Aberdeen. (*Reliques of Robert Burns*, by Cromek. Philadelphia, etc., 1809.)

Cette chanson a été populaire chez les Écossais du Canada. Les Canadiens français, qui l'entendaient souvent chanter sans en saisir le sens, prirent l'habitude d'appeler *télégorum* tout chant dans une langue étrangère dont ils ne comprenaient pas les mots.

PHILÉAS GAGNON.

---

(1) Prononcez : *télégoròm*.

## LIVRES ET REVUES

---

(Il sera rendu compte des ouvrages susceptibles d'intéresser nos lecteurs, et dont un exemplaire sera adressé au Comité du Bulletin, casier 221, Québec.)

Richard HOLBROOK. *Hez! Hay! Hay avant! and other old and middle French locutions used for driving beasts of burden.* Dans les *Modern Language Notes*, Baltimore, décembre 1905, vol. XX, N° 8, pp. 232-235.

Étude documentée sur les expressions employées dans le vieux français pour exciter et diriger les chevaux, avec une note intéressante sur les locutions modernes *hue* et *dia*.

James GEDDES jr. *A Universal Alphabet.* Dans *Die Neueren Sprachen*, Marburg in Hessen, Allemagne, XIII, 6, et tirage à part, *ibid.*, in-8°, 16 pp.

Conférence donnée par notre collaborateur, M. James Geddes jr, devant la *Modern Language Association of America*, le 29 décembre 1904. L'adoption d'une méthode uniforme de transcription phonétique pour la figuration de la prononciation dans les dictionnaires et dans les livres destinés à l'enseignement des langues vivantes, est désirable. Mais quel système convient-il d'adopter? M. Geddes, après avoir exposé le programme de la Conférence phonétique internationale (Voir le *Bull P. F.*, III, 261), montre que ce corps, à quelque décision qu'il vienne, devra faire grand cas de l'alphabet du *Maitre phonétique*. Cette étude sera lue avec plaisir et profit par tous ceux qui s'occupent de l'enseignement des langues vivantes.

L'Abbé Victor-A. HUARD. *Traité élémentaire de Zoologie et d'Hygiène.* Québec (2, rue Port-Dauphin), 1906, 9 pp°+6 pp°, VIII+260 pp.

Voilà un livre que les bibliophiles auront de la peine à classer. A quelle catégorie de formats appartient-il? Il a l'apparence de l'in-8° canadien ordinaire Royal ou Double-Couronne; mais ce n'est pas un in-8°. Le volume commence par un cahier in-4°;

puis on trouve 43 cahiers in-folio ; enfin, de la page 173 à la dernière, des cahiers in-4° et in-f° mêlés, non encartés. Remarquons encore que les signatures se suivent régulièrement de quatre pages en quatre pages, même dans les cahiers in-4° ! Quand ce volume sera relié, il sera impossible de reconnaître son format véritable : ce sera en apparence un in-folio de 9 pouces sur 6 !

C'est là tout le mal que j'ai à dire du traité de M. Huard. Encore cela ne s'adresse-t-il pas à lui, mais à l'imprimeur.

Pour le fonds, ceux de qui la compétence va jusqu'à cette matière feront à l'auteur compliment de sa science, de sa méthode et de son exactitude ; je souscris à leur jugement.

Pour la forme, il faut en louer la correction, la précision, la clarté et l'élégance.

« L'importance de l'étude des sciences naturelles s'est imposée graduellement à l'attention des autorités scolaires du pays. Et aujourd'hui l'histoire naturelle des trois règnes (animal, végétal et minéral), avec son complément d'hygiène, forme partie des programmes d'étude de toutes les écoles de la province de Québec. » L'étude de la zoologie est incluse dans le programme des examens du baccalauréat ès arts de l'Université Laval. Or, si nous avons des traités canadiens de botanique, de minéralogie et de géologie, nous n'avons pas encore d'ouvrages sur la zoologie adaptés à l'enseignement qui se donne dans nos collèges et nos écoles. Voici donc un manuel de zoologie à l'usage « des amateurs, des professeurs et des élèves de la province de Québec ». Et comme cet ouvrage traite « avant tout du règne animal tel qu'il existe en notre pays », l'auteur peut ajouter avec raison : « Ce volume est donc une contribution nouvelle à cette idée, accueillie à juste titre avec tant de faveur, de la « nationalisation » de nos ouvrages d'enseignement. »

Jacques HÉBERTOT. *L'Ame normande*. Dans *L'Ame Normande*, 24, Ave Pasteur, Enghien-les-Bains, Seine-et-Oise, novembre 1905, 1<sup>re</sup> année, N° 1, p. 5.

*L'Ame normande* est une nouvelle revue, fondée par M. Hébertot, revue de décentralisation littéraire, artistique et théâtrale. M. Hébertot veut grouper, non seulement les Normands d'origine, mais « tous ceux qui, dans ce siècle éminemment matériel, essaient encore de penser et veulent se serrer autour de l'étendard du Bien et du Beau ». Au Canada, dit-il, « cette Normandie

transatlantique, nous aurons un bureau qui poursuivra le même but. A ce propos, nous sommes heureux d'annoncer que l'honorable A. Turgeon, Ministre des Terres, Mines et Pêcheries du Canada, nous a autorisé à le mettre de notre Comité d'honneur, ce dont nous lui sommes respectueusement reconnaissant.»

Dans le premier numéro de *l'Ame normande*, signalons un intéressant compte rendu des *Fêtes normandes de 1905*—le Havre, Caen, Dives, Falaise, Mortagne, Honfleur, Corneville-les-Cloches—par M. Gabriel d'Herville.

Maurice SOURIAU. *La Fête des poètes Normands*. Dans le *Bouais-Jan*, Paris, 8 et 23 octobre, 8 et 23 novembre 1905, IX<sup>e</sup> année, N<sup>os</sup> 20, 21, 22 et 23, pp. 308, 321 et 337.

Éloquente conférence donnée à Caen, lors des fêtes du *Souvenir Normand*, avec, intercalés, des vers de Féret, de Beuve, et de Théodore Plessis. Bel éloge de ces poètes. En terminant, M. Souriau s'est exprimé ainsi :

«Je suis désolé que le temps qui m'était mesuré ne m'ait pas permis de prononcer au moins le nom des meilleurs poètes normands, des bons écrivains de notre race, même des plus lointains. Par exemple, que n'ai-je le loisir d'esquisser devant vous la figure attachante du grand écrivain canadien Crémazie ; de vous parler de son étrange chef-d'œuvre, *la Promenade des trois morts* ; de vous montrer comment son talent s'est formé à l'école des maîtres français, Hugo, Théophile Gauthier, à l'école aussi des poètes qui nous appartiennent spécialement, comme Casimir Delavigne.»

Sébastien-Ch. LECONTE. *La décentralisation littéraire*.—Hubert KRAINS. *La décentralisation littéraire*. Dans *l'Action régionaliste*, Paris, novembre 1905, IV<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 9, p. 207 et p. 237.

Fragments du discours prononcé par M. Leconte, président de la Société des écrivains régionaux, à la séance de fondation de cette association, à Paris, le 5 novembre... «C'est en province que se font les beaux livres, c'est dans la paix et le silence que les œuvres désintéressées s'élaborent. Le mouvement affolé de Paris est contraire à l'inspiration, funeste au travail, néfaste à l'originalité.»

Extrait du rapport du romancier belge Krains, présenté au Congrès pour l'extension et la culture de la langue française tenu à Liège du 10 au 13 septembre dernier... «Le sol national est

un inépuisable réservoir de forces artistiques et le moins fallacieux des inspireurs. Lorsqu'une longue série de maîtres semblent avoir épuisé tous les sujets littéraires, tari autour d'eux toutes les sources de l'originalité, c'est en province, c'est chez soi qu'il faut revenir si l'on veut être autre chose qu'un écho ou un parasite.»

Lan al LENNER. *A travers les lettres et les arts.* Dans *l'Hermine*, Paramé, 20 novembre 1905, pp. 72-73.

Comptes rendus du *Guide du Colon de 1905*, et de *l'Instruction publique dans la province de Québec* par M. Paul de Cazes. « Il semble que ces pays jeunes aient une notion plus juste de ce que doit être l'enseignement et qu'ils comprennent mieux que nous la nécessité de lui laisser toute indépendance et toute liberté. A remarquer que les couvents et les écoles des Frères, qui ne reçoivent aucun secours pécuniaire du gouvernement, sont précisément les institutions les plus prospères.»

MAX BONNET. *Deux fautes dans le Discours de Bossuet sur l'histoire universelle.* Dans la *Revue des langues romanes*, Montpellier, novembre-décembre 1905, pp. 492-494.

M. Bonnet relève dans le Discours, troisième partie, chapitre 5, près de la fin, deux fautes, deux « péchés assurément véniels », deux défaillances : « l'une de mémoire, sur un nom géographique ; et l'autre d'attention, sur un signe de composition ». La rivière au bord de laquelle Alexandre dut arrêter sa marche victorieuse est l'Hyphase ou Hypase (Vipaça, aujourd'hui Bélyah), et non l'Araspe. La faute de ponctuation se trouve dans la phrase suivante : « Il prévint à quels excès ils (les capitaines qu'il laissait) se porteraient quand il ne serait plus au monde : pour les retenir, et de peur d'en être dédit, il n'osa nommer ni son successeur ni le tuteur de ses enfants. » Il faut transporter les deux points après le mot « retenir ».

*Annales des Facultés de Droit et des Lettres d'Aix.* Aix-en-Provence. Bouches-du-Rhône. Tome I, N° 1 (Lettres), N° 2 (Droit), N° 3 (Lettres).

L'Université d'Aix-Marseille a entrepris la publication de ce nouveau périodique commun aux deux facultés de Droit et des Lettres. Les trois premiers numéros nous sont parvenus. Les *Annales* ne sont pas une revue, au sens ordinaire du mot : elles

ne comportent ni comptes rendus bibliographiques, ni chroniques, mais seulement des articles de fond. Ces articles se rapportent aux matières enseignées dans les deux Facultés; mais les études de langue et de littérature, d'histoire et d'institutions locales y ont la plus large place. Secrétaires de la rédaction: *Droit*, M. César-Bru; *Lettres*, M. M. Clerc.

ANON. *Le Respect de notre langue*. Dans *la Vérité*, Québec, 23 décembre 1905.

Sur une étude de M. Robert de Caix, publiée dans les *Questions diplomatiques et coloniales*. Il ne suffit pas de dire notre amour de la langue française: faisons-la respecter.

A. RIVARD-LAGLANDERIE.

## QUESTIONS ET REPONSES

---

40.—Quelle est la meilleure grammaire française ?

Plusieurs questions de ce genre nous ont été posées par nos lecteurs. Les uns veulent savoir quelle grammaire du français moderne il vaut mieux avoir sur sa table de travail ; les autres, quelle grammaire historique ; ceux-ci, quelle grammaire élémentaire ; ceux-là, quelle grammaire complète, etc. Nous croyons devoir répondre dans le *Bulletin*, et à la fois, à toutes ces questions.

GRAMMAIRE HISTORIQUE.—Un excellent traité est constitué par la *Grammaire de la vieille langue française* et la *Grammaire historique du français* de Léon Clédat.—Établie sur un autre plan et en un seul volume : la *Grammaire historique de la langue française* de Ferdinand Brunot.—En quatre volumes, l'œuvre posthume de Darmesteter, le *Cours de grammaire historique de la langue française*.—Enfin, le plus récent ouvrage et le plus complet : la *Grammaire historique de la langue française* de Nyrop, en trois volumes (le dernier est sous presse).

La meilleure grammaire historique *élémentaire* que nous connaissons est la *Short french historic grammar* de Spiers. Mentionnons aussi la *Grammaire du vieux français* de B. Pavaiiler et celle de Bonnard et Salmon.

Le traité de Brachet n'est plus au courant de la science.

Pour pousser plus loin ses études, il faut aussi avoir la *Grammaires des langues romanes* de Meyer-Lübke, et l'*Histoire de la langue française* de Brunot (1<sup>er</sup> volume paru).

GRAMMAIRE DOGMATIQUE.—*Grammaire comparée de la langue française* d'Ayer.—Consulter aussi la *Grammaire raisonnée de la langue française* de Clédat.

GRAMMAIRE ÉLÉMENTAIRE DU FRANÇAIS MODERNE.—Un grand nombre de traités ont une égale valeur. Un bon ouvrage est celui de l'Abbé E. Ragon. On peut aussi fortement recommander la grammaire de F. J., publiée chez Mame et Poussielgue. (Les *Leçons de langue française* des Frères des Écoles chrétiennes—édition canadienne—sont faites d'après ce dernier ouvrage.)

A. R.-L.

## SARCLURES

---

\*. Le sarcloir nous est tombé des mains, le métier est par trop ingrat; voilà pourquoi le numéro de décembre ne contenait point de sarclures.

\*. Depuis deux ans nous avons dit plusieurs fois que le mot *température* signifie le degré de chaleur d'un corps, d'un lieu, et qu'il ne peut servir à indiquer l'état général de l'atmosphère. Cependant, au lieu d'employer l'expression propre, *le temps*, ou *bulletin météorologique*, *le Soleil*, *l'Événement* et autres quotidiens continuent à nous donner les observations du bureau météorologique sous le titre *température*.

\*. A la mort d'un ami, d'un personnage qui a joué un rôle dans la politique, les sciences et les lettres, c'est l'habitude, dans les sociétés, de manifester ses sympathies à la famille du défunt, sous forme d'ordre du jour. Cette sympathie ne peut avoir de valeur que si elle est sincère, spontanée, et nullement de commande. Nous avons montré le ridicule qu'il y a à proposer des résolutions qui, au lieu de manifester les sentiments de condoléances, les ordonnent et les décrètent. Cependant à l'occasion de la mort de M. Préfontaine, la *Presse*, la *Patrie*, le *Canada* ont publié une série de résolutions, adoptées par des clubs politiques, qui presque toutes commencent par la phrase ridicule: «Il est résolu que les membres de... ont appris avec peine la mort...»

\*. Nous avons déjà constaté la position difficile de ce marchand qui avait toujours *en mains* des tringles de quatorze pieds, et de plusieurs de ses confrères aussi embarrassés que lui. Il nous a suffi de lire un journal et une revue et nous avons encore relevé les exemples suivants de la locution «*en main, en mains*».

Certains pâtisseries et confiseurs ont « toujours *en main* un grand assortiment de fruits, suivant la saison ».

Des tailleurs ont « toujours *en main* un grand assortiment de salopettes ».

Un libraire a « toujours *en main* tout ce qu'il faut pour les caligraphistes ».

Un boucher a « toujours *en mains* premier choix de viandes ».

Un croque-mort a « toujours *en mains* un grand assortiment de corbillards ».

Un ferblantier a « toujours *en mains* un assortiment de Métaux pour Gaz, Eau Chaude et à Vapeur, Tuyaux en Fer et en Plomb, Pompes, etc. »

Un marchand « tient constamment *en mains* un assortiment complet de Cierges approuvés, ainsi que Cierges à sépulture, Cire jaune et blanche parafine, etc. »

Un autre « a *en main* les différentes lignes suivantes... » Et les lignes suivantes consistent en toutes sortes de marchandises, depuis les théières, les carafes et les lampes, jusqu'aux poupées, aux toupies et aux pots à barbe, depuis les bonbons à la crème usqu'aux poires et aux figues, sans compter « un choix d'épicerie fraîchement arrivées ».

On se plaint que les Canadiens français ne sont pas les maîtres du commerce. Comment voulez-vous qu'ils fassent de bonnes affaires, s'ils ont toujours dans les mains tant de choses, et de si encombrantes? Que ne laissent-ils tout cela *en magasin*? que ne se contentent-ils d'offrir tout cela en vente?

\*,\* « Nous ne sommes pas fiers et le *trouble* d'empiler ne nous effraie point. »

Que nos journalistes, les jeunes comme les vieux, prennent donc la *peine* de traduire l'anglais *trouble*!

LE SARCLEUR.

# ANGLICISMES

## ANGLICISMES

## ÉQUIVALENTS FRANÇAIS

<i>Botcher</i> .....	<b>Bousiller</b> , exécuter un ouvrage avec négligence, sans soin; <b>gâcher</b> , endre quelque chose faute de soin; <b>saveter</b> , faire un travail d'une manière grossière.
Il nous a <i>botché</i> ça dans cinq minutes, aussi ça ne vaut rien.....	Il a <b>bousillé</b> cela dans cinq minutes, aussi cela ne vaut rien.
Quant à <i>botcher</i> tout comme cela, vous êtes mieux de ne pas travailler...	Quant à <b>gâcher</b> tout de cette manière, vous faites mieux de ne pas travailler.
<i>Botchage</i> .....	<b>Bousillage, gâchage</b> , travail exécuté sans soin.
J'ai plusieurs ouvriers, ils ne font que du <i>botchage</i> .....	J'ai plusieurs ouvriers, mais ils ne font que du <b>bousillage</b> .
Ce travail est à recommencer, c'est du <i>botchage</i> .....	Ce travail est à recommencer, c'est du <b>gâchage</b> .
<i>Botcheur</i> .....	<b>Bousilleur, gâcheur</b> , ouvrier qui fait du bousillage, du gâchage.
Je ne veux pas de cet ouvrier, c'est un <i>botcheur</i> .....	Je ne veux pas de cet ouvrier, c'est un <b>bousilleur</b> , un homme qui travaille sans soin.
Pierre travaille vite, mais c'est un <i>botcheur</i> .....	Pierre travaille vite, mais sans précaution.
<i>Luck</i> .....	<b>Chance</b> .
C'est un homme qui a de la <i>luck</i> .....	C'est un <b>chanceux</b> .
<i>Bad-lock</i> .....	<b>Malchance, déveine, guignon, guigne</b> .
C'est une <i>bad-lock</i> .....	C'est une <b>malchance</b> .
Il est dans la <i>bad-lock</i> .....	Il est dans la <b>déveine</b> .
J'ai la <i>bad-lock</i> avec moi.....	Le <b>guignon</b> , la <b>guigne</b> me poursuit.
<i>Badloké</i> .....	<b>Malchanceux, poursuivi par le guignon</b> , la <b>guigne</b> , <b>guignard</b> .

LE COMITÉ DU BULLETIN

Atlas linguistique de la France, publié par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

\* \* \*

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Saint-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr.; les deux parties réunies, 22 fr.

\* \* \*

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'Argus de la Presse. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'Argus, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

\* \* \*

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50

---

# J. P. GARNEAU

LIBRAIRE EDITEUR

Marchand d'Ornements d'Eglise

---

6, RUE DE LA FABRIQUE

HAUTE-VILLE

QUEBEC

# Z. PAQUET

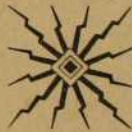
MAGASIN A RAYONS

*Arrivage quotidien de*

## HAUTES NOUVEAUTÉS

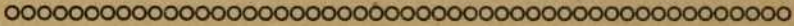
— POUR —

COSTUMES TAILLEUR,  
MANTEAUX,  
COLLERETTES,



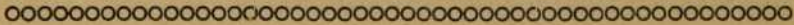
JUPES DE ROBES,  
TOURS DE COU,  
FICHUS POUR DAMES  
Etc., Etc.

“TWEEDS” ANGLAIS ET ECOSSAIS,  
SERGES DE HAUTE VALEUR POUR MESSIEURS

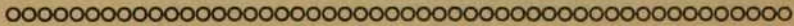


Le rayon de la **CHAUSSURE** pour Enfants, Dames et Messieurs, est à lui seul un grand magasin.

— NOS PRIX SONT DES PLUS BAS —



MEUBLES ★ UNE VISITE A CE RAYON VOUS CONVAINCRA ★ MEUBLES  
DE LA SUPERIORITE DE NOS MARCHANDISES



USTENSILES DE CUISINE, GRANDE VARIÉTÉ



**Z. PAQUET,** 163 a 171, Rue St-Joseph,  
QUEBEC.

TELEPHONE: 2394

Toute commande faite par la poste sera exécutée avec promptitude.

FEU VIE ACCIDENT

# ARTHUR MARCOTTE

## AGENT

Commercial Union, Phoenix of Hartford,  
Canada Accident.

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290



C. B. Lanctot, 5 rue St-Jean, Québec

IMPORTATEUR ET FABRICANT D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

Chemins de Croix en bas relief et Peinture à l'huile, etc.—Vases sacrés, Statues, Candélabres, Soiries, Broderies, Passementeries, Mérinos à Soutanes, Articles religieux.—SPÉCIALITÉ : Bannières, Drapeaux, Insignes, etc., etc., etc.



## AVIS

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième jeudi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avvertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 2*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *B* pour publier le questionnaire sur les mots en *C*.

---

**Les Contemporains.** (5, rue Bayard, Paris). Hebdomadaire; un an, 6 fr. 11 décembre: *Eugène Fromentin*; 17 décembre: *François 1er, roi des Deux-Siciles*.

\* \* \*

**Le Mois littéraire et pittoresque.** Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14fr. Sommaire du No de décembre: *Les Chandelles*, par Henri Maisonneuve; *Le Chevalier de Cardillac*, par Léon le Grand; *Jordaens*, par Louis Dimier; *Le Salon d'Automne*, par E. A.; *Noms de villes*, causerie, par Emile Fagnet; *Le Rêve*, poésie, par Arsène Vermeuzouze; *L'Abbaye*, poésie, par Paul Harel; *Les Deux Voies*, roman (suite et fin), par D.-M. Lacombe; *Nancy*, par André Girodie; *En pays marocain*, par M. Léra; *Le Soufre*, par Jacques de la Cerisaie; *Causerie littéraire: Chateaubriand a-t-il été en Amérique*, par Gabriel Aubray.

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement: Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$2.00 pour les membres actifs; \$1.00 [Étranger: 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1<sup>er</sup> septembre; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1<sup>er</sup> février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Les trois premières années du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume: \$3.00; pour les nouveaux membres et les nouveaux abonnés: \$2.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*

Université Laval

(Bureau de Poste, casier 221)

QUÉBEC

---

QUÉBEC. Édouard Marcotte, Imprimeur